

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ARDECHE MERIDIONALE

DEL.2022-CS-20

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 10.11.2022

NOM : 7.1

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre, le Comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion – 1^{er} étage – Château Julien à Vinezac, sous la présidence de Monsieur SAUCLES Gérard.

La séance est ouverte à 14 H 30 en présence de :

Ardèche Sources et Volcans : CHAPUIS Pierre, VEYRENC Yves, GEIGUER Jacques
CCBA : ARNAUD Jean-Luc, COLLIGNON Jean, LACROTTE Robert, PONTHER Jean-Yves, BERNARD Dominique, DEVES Jean-François, LLORCA Patricia, SAUSSAC Marie-Christine
Montagnes d'Ardèche : GENEST Jacques, JACQUEMIN Bernard
Pays des Vans en Cévennes : ROBERT Lionnel
Beaume Drobie : CHABANNE Francis, WALDSCHMIDT Pascal
Berg et Coiron : FARGIER Marie, GILLY Michelle, CHANAL Pierre-Henri, CROS Joël
Gorges de l'Ardèche : AGERON Claude, CLEMENT Nicolas, DURAND Marie-Christine, MASSOT Guy
Val de Ligne : BAULAND Brigitte

Nombre de Délégués : 38

En exercice : 38

Présents : 19

Suppléants : 7

Procurations : 5

Votants : 31

Absents : 14

Date de convocation : le 4/11/2022

Procurations : BRUN Marc à CHAPUIS Pierre, DUCHAMP Cécile à PONTHER Jean-Yves, PRADIER Sébastien à GENEST Jacques, DELEUZE Johan à ROBERT Lionnel, CHANIOL à BAULAND Brigitte.

Absents : RIEU Dominique, GENEST Sandrine, MAISONNEUVE Patrick, MEYER Jean-Yves, SOUBEYRAND Jacky, TAUPENAS Martine, TOURVIEILHE Max, AUZAS Vincent, DEFFREIX Christophe, NAJI Driss, ROSSI Joëlle, BASTIDE Bérangère, BRUYERE-ISNARD Thierry, MANIFACIER Christian.

Secrétaire de séance : GENEST Jacques.

Objet : Compte administratif 2021 du budget annexe de la pépinière « Faisceau Sud »

L'arrêté des comptes du budget annexe de la pépinière « Faisceau Sud » est constitué par le vote du Comité syndical du compte administratif, après production par le comptable du compte de gestion.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2021, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2021 du budget annexe de la pépinière « Faisceau Sud » dont les résultats au **17 mars 2021** s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes :	2.636,38 €
Dépenses :	2.952,38 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice :	315,70 €

Section d'investissement :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	0.00 €
Excédent/Déficit d'investissement de l'exercice :	0.00 €

Restes à réaliser :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	0.00 €

Résultats définitifs 2021 :

Excédent de fonctionnement reporté :	11.655,54 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice :	315,70 €

Résultat de clôture de fonctionnement 2021 : + 11.349,84 €

Excédent d'investissement antérieur reporté :	1.555,56 €
Excédent/Déficit d'investissement de l'exercice :	0,00 €

Résultat de clôture d'investissement 2021 : + 1.555,56 €

- **DE DIRE** que les résultats de clôture de la section de fonctionnement, soit **+11 349,84 €**, et de la section d'investissement, soit **+ 1.555,56 €** seront affectés lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Gérard SAUCLES

